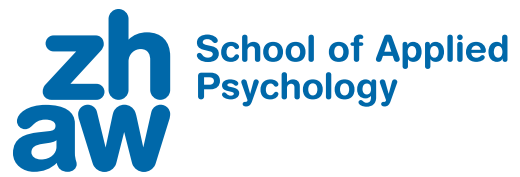


Cooperation partner



Zürich University
of Applied Sciences



JAMES focus

Sphère privée dans les réseaux sociaux

lic. phil. Isabel Willemse
Gregor Waller MSc
Brigitte Pfanner-Meyer
Prof. Dr. Daniel Süss

Domaine de recherche: psychologie des médias, 2013

Internet:

www.psychologie.zhaw.ch/JAMES

Impressum

Editeur

Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)
Département de psychologie appliquée
Pfungstweidstrasse 96
Case postale 707, CH-8037 Zurich
Téléphone +41 58 934 83 10
info.psychologie@zhaw.ch
www.psychologie.zhaw.ch

Direction du projet

Prof. Dr Daniel Süss
Gregor Waller, MSc

Auteurs

lic. phil. Isabel Willemse
Gregor Waller MSc
Brigitte Pfanner-Meyer
Prof. Dr Daniel Süss

Partenaires de coopération

Swisscom SA
Michael In Albon

Partenaires en Suisse romande:

Dr Patrick Amey et Jennifer Blanchard
Université de Genève
Département de sociologie

Partenaires au Tessin:

Dr Marta Cola et Alice Ponzoni
Università della Svizzera italiana
Facoltà di scienze della comunicazione

Partenaire en Allemagne:

Thomas Rathgeb
Medienpädagogischer Forschungsverbund Südwest MPFS

Design du logo JAMESfocus

Sarah Genner

Citations:

Willemse, I. Waller, G., Pfanner-Meyer, B. & Süss, D. (2013). *JAMESfocus*. Sphère privée dans les réseaux sociaux. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Zürich.

© ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften – Departement Angewandte Psychologie.

Contenu

1. Avant-propos	4
2. Situation initiale.....	5
Théories de la sphère privée.....	5
Sphère privée dans les réseaux sociaux	5
La transposition des théories aux réseaux sociaux tels que Facebook	6
3. Chiffres d'utilisation des paramètres de la sphère privée dans les réseaux sociaux.....	6
Révélation d'informations	8
Activités au sein des réseaux sociaux.....	8
4. Comportement général et expériences sur Internet.....	9
5. Conclusions	10
6. Conseils pour les écoles et les parents.....	12

1. Avant-propos

L'étude JAMES est une étude suisse représentative sur l'utilisation des médias et les activités de loisirs des jeunes de 12 à 19 ans. L'étude est menée par la ZHAW tous les deux ans depuis 2010. L'année suivante, une analyse secondaire des données obtenues est réalisée et donne lieu à une publication dans les rapports JAMESfocus. En 2013, JAMESfocus comporte quatre rapports intermédiaires portant sur les thématiques suivantes:

- *Le rôle des médias dans la relation parent-enfant*
- *Utilisation des médias et résultats scolaires*
- *Efficacité des cours sur la compétence en matière de médias*
- *Sphère privée dans les réseaux sociaux.*

Le rapport de l'étude JAMES 2012 ainsi que l'ensemble des rapports de JAMESfocus 2013 sont accessibles sous www.psychologie.zhaw.ch/JAMES.

Nous remercions nos collègues du groupe de recherche Medienpädagogischer Forschungsverbund Südwest, à Stuttgart, et notamment Thomas Rathgeb, Sabine Feierabend et Ulrike Karg, qui publient depuis 15 ans l'étude JIM en Allemagne et nous ont permis d'échanger à propos des expériences recueillies à l'occasion de différentes discussions.

Une étude trilingue nécessite le soutien de partenaires de recherche dans d'autres régions linguistiques. Il s'agit en l'occurrence des Dr Marta Cola et Alice Ponzoni de la Faculté de communication de l'Université de la Suisse italienne à Lugano et des Dr Patrick Amey et Jennifer Blanchard du Département de sociologie de l'Université de Genève. La collecte des données n'aurait pas été possible sans leur soutien – grazie mille et merci beaucoup.

Nous remercions enfin Swisscom, dont l'engagement dans le domaine de la compétence en matière de médias a permis d'atteindre de nombreuses personnes en Suisse et dont le soutien financier a permis aux projets JAMES et JAMESfocus de voir le jour.

L'équipe de recherche ZHAW en psychologie des médias

2. Situation initiale

Les réseaux sociaux sont des réseaux au sein du réseau Internet, dans lesquels les utilisatrices et les utilisateurs peuvent publier des informations sur eux-mêmes sous forme de profil, faire du réseautage avec des contacts ou les suivre (follow). L'exemple le plus célèbre est Facebook, qui a été créé en 2004 par Mark Zuckerberg et des collègues. Facebook comptait fin 2013 1,2 milliards de membres dans le monde entier, dont 3,3 millions en Suisse¹. Parmi les autres réseaux sociaux, on peut citer Twitter, Google+, Instagram ou Netlog. Les réseaux permettent de publier différentes informations telles que l'âge, le sexe, le nom, le domicile, etc. Ils permettent également de créer des liens vers des photos ou des vidéos ou de les publier. Un certain nombre de réseaux sociaux permettent de sélectionner des utilisateurs par leur nom. Tous les réseaux ne sont pas tenus de rendre accessibles à tous les informations publiées et ils peuvent offrir des possibilités de restrictions. Avant d'aller plus loin dans les explications, il convient d'examiner auparavant le concept psychologique général de la sphère privée.

Théories de la sphère privée

Deux modèles théoriques sont particulièrement indiqués pour considérer la sphère privée dans une perspective psychologique. Les deux modèles ont été définis au cours des années 1970:

Westin (1970) souligne que l'homme est attaché à la sphère privée. Il définit la sphère privée comme étant «l'exigence qu'ont les individus, les groupes ou les institutions, de déterminer quand, comment et dans quelle mesure les informations les concernant sont communiquées à d'autres» (d'après la traduction des auteurs). Il prend comme point de départ les états plus ou moins marqués de la sphère privée: l'*isolement*, l'*intimité*, l'*anonymat* et la *réserve* ou la *distance*. Lorsqu'un individu est complètement à l'abri de l'observation de la part d'autres personnes, il se trouve, d'après Westin, dans un état d'*isolement*. L'*intimité* est assurée dans un cercle de personnes de confiance, l'*anonymat* est défini comme le fait de ne pas être soumis à l'observation en public et la *distance* comme une restriction du dévoilement d'informations sur soi-même. Pour Westin (1970), la sphère privée soutient l'individu dans quatre fonctions: elle permet le développement de l'individu dans le contexte de l'*autonomie personnelle* et le protège ainsi des manipulations opérées par d'autres. La *décharge émotionnelle* est obtenue grâce à la possibilité d'une expression libre de ses sentiments. L'*autoévaluation* intègre les expériences personnelles dans un tout pertinent, y compris les conceptions morales et religieuses. Enfin, la *communication protégée* permet de réguler le degré de caractère privé.

Altman (1975) définit la sphère privée comme «... le contrôle sélectif de l'accès à soi-même ou à son propre groupe» (d'après la traduction des auteurs). Il part du principe que l'individu ou le groupe régule les limites de l'interaction de telle sorte qu'il puisse satisfaire de manière appropriée son besoin de contact. Ceci requiert un ajustement constant de la sphère privée. Les limites sont alors négociées en continu par la communication verbale ou non verbale.

Sphère privée dans les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux – à commencer par Facebook – renforcent leur attrait en permettant de dévoiler de nombreuses informations personnelles telles que le prénom et le nom, les photos, les amis et les proches, les intérêts, les contacts, etc. De cette manière, des pans entiers de la sphère privée sont visibles publiquement. La sphère privée peut être protégée de différentes manières. Il est possible par exemple d'utiliser un pseudonyme ou de choisir un profil qui ne représente pas sa propre personne. Cette réserve ou dissimulation volontaire d'information est désignée par les auteurs sous le terme de *protection analogique de la sphère privée*. Dans le même temps, les réseaux proposent des para-

¹ Source: <http://bernetblog.ch/2014/01/03/facebook-zahlen-schweiz-plus-8-in-2013/>

mètres techniques visant à préserver la sphère privée. Ainsi, Facebook permet par exemple d'activer un paramètre grâce auquel les données ne sont visibles que par les amis (ou contacts Facebook). Lorsque le cercle est étendu, il est possible de rendre les informations sur le profil visibles pour les amis des amis. Facebook permet par ailleurs de gérer des listes d'amis, de manière à rendre certains contenus accessibles uniquement à des personnes définies de la liste des contacts. Cette approche sera examinée plus en détail ci-après. S'agissant de fonctions mises en place par les différents réseaux, on a affaire à une protection *technique* de la sphère privée.

La transposition des théories aux réseaux sociaux tels que Facebook

Nous ferons le lien, au chapitre suivant, entre les théories des années 1970 et l'utilisation des informations privées par les jeunes sur Internet quelque 40 ans après. Même si les réflexions des deux chercheurs sont antérieures à l'ère numérique, elles n'en restent pas moins extrêmement actuelles et s'appliquent aux réseaux sociaux sur Internet. Nous nous appuyerons sur l'exemple de Facebook pour formuler les analogies ci-après à partir des quatre états définis par Westin (1970): lorsque certaines informations ne sont visibles que pour le titulaire du profil, celui-ci est dans un état d'*isolement*. Lorsque la personne publie une photo dans son profil et ne le donne à voir qu'à un groupe restreint d'amis Facebook, ceci peut être comparé à l'état d'*intimité*. En analogie au concept d'*anonymat* d'après Westin (1970) figure le fait qu'un profil ouvert parmi des millions d'autres profils perd de sa pertinence, permettant de ce fait à son titulaire de ne plus se sentir observé. La limitation de la visibilité des données privées à l'aide des paramètres relatifs à la sphère privée est comparable à la *distanciation*. Par ailleurs, les fonctions de la sphère privée, postulées par Westin, peuvent être transposées au réseau le plus généralement utilisé actuellement. La possibilité d'enrichir le profil avec des photos et de le compléter par des descriptions de soi-même assure l'*autonomie* personnelle au sens de Westin. Lorsque cette dernière est affectée, p. ex. lorsqu'une autre personne crée un faux profil – un profil fictif – ceci affecte la sphère privée. La publication de messages de statut ou de photos ou de Like (*J'aime*) de contributions d'autres personnes peut être comparée à la *décharge émotionnelle* résultant de l'expression libre de ses sentiments. L'*autoévaluation* est réalisée par le profil dans son ensemble, ou par exemple à travers les synthèses du réseau, comme cela a été le cas lors des dix ans de Facebook, avec la réalisation d'un court-métrage synthétisant toute la durée d'utilisation. Facebook permet également de contrôler le degré du caractère privé des communications en permettant aux utilisateurs de s'envoyer mutuellement des messages personnels ou de publier sur le mur d'autres utilisateurs puis de rendre le message accessible à tous ceux qui peuvent voir ce mur. Ceci assure une *communication protégée*, à ceci près que les opérateurs du site ont accès à ces informations (ce qui constitue à son tour, selon le point de vue, une atteinte à la sphère privée). Plusieurs de ces informations peuvent également s'appliquer à la définition de la sphère privée selon Altman (1975). La possibilité ou l'obligation pour l'utilisateur d'actualiser régulièrement les paramètres de sphère privée sur Facebook et de rendre accessibles des informations données à des groupes d'utilisateurs distincts (et différents) s'applique également à l'approche d'Altman. Après des explications, nous examinerons plus en détail l'utilisation concrète des réseaux sociaux et de la sphère privée personnelle.

3. Chiffres d'utilisation des paramètres de la sphère privée dans les réseaux sociaux

L'étude JAMES 2012 précise que 82% des jeunes (de 12 à 19 ans) possèdent un profil dans au moins un réseau social. Facebook est de loin le service le plus apprécié (Willemse, Waller, Süß, Genner & Huber, 2012). En Allemagne, ce chiffre s'élève en 2012 à 87% des jeunes (également âgés de 12 à 19 ans), dont la majorité se retrouve également sur Facebook (Feierabend, Karg & Rathgeb, 2012). Dans l'ensemble de l'Europe, 77% des jeunes de 13 à 16 ans possèdent un compte dans un réseau social (Livingstone, Olafsson & Staksrud, 2011). Une précision: les données européennes ont été recueillies une année auparavant.

En moyenne, 84% des jeunes Suisses ont protégé leur profil de réseau social à l'aide de paramètres de protection de la sphère privée. 58% actualisent ces paramètres régulièrement et 38% sont préoccupés par la visibilité de leurs données. Six pour cent n'utilisent pas le paramètre de sphère privée et un dixième des personnes interrogées indique ne pas savoir si elles ont activé ou non les fonctions de protection dans leur profil de réseau social. En Allemagne, 87% des utilisateurs de réseaux sociaux protègent leur profil (Feierabend et al., 2012). Une comparaison à l'échelle européenne (EU Kids Online) ne peut être utilisée que pour les profils non protégés ou ouverts. 27% des utilisateurs européens de réseaux sociaux âgés de 13 à 16 ne protègent pas leur profil (Livingstone et al., 2011).

Les jeunes publient sur leur profil différentes informations de nature privée. Il s'agit notamment de leur véritable nom, de leur domicile, de l'établissement fréquenté et de leurs données de contact. La majorité des utilisateurs de réseaux sociaux définissent à l'aide des paramètres de sphère privée qui peut voir quelles informations. Le tableau 1 montre que le nombre de filles ayant modifié leurs paramètres techniques de sphère privée est plus élevé que celui des garçons. Les jeunes de 14 à 15 ans protègent leurs données privées le moins et indiquent le plus souvent ne pas savoir s'ils les ont activées. Les profils de réseaux sociaux âgés de 16 à 17 ans sont les mieux protégés. Il semble nettement plus important pour les jeunes Suisses alémaniques de protéger leur sphère privée que pour les jeunes du même âge en Suisse romande et spécialement au Tessin. Lorsqu'il est question pour les jeunes de protéger ou non leurs données privées, peu importe qu'ils vivent en ville ou à la campagne, aient un statut socio-économique bas, intermédiaire ou élevé, ou qu'ils soient issus ou non de l'immigration.

Tableau 1: Paramètres «vie privée» en fonction des données socio-démographiques (*= significatives au niveau 5%)

		Oui	Non	Ne sais pas
Sexe	Filles	87.3	8.9	8.8
	Garçons	80.2	8.5	11.3
Tranches d'âge*	12-13 ans	77.4	9	13.6
	14-15 ans	73.5	8	18.5
	16-17 ans	93	1.9	5.1
	18-19 ans	85.6	8.6	5.8
Région*	Suisse alémanique	86.5	4.8	8.7
	Suisse romande	79.1	8.4	12.4
	Tessin	70.3	13.4	16.3
Domicile / urbanisation	Ville	82.1	6.3	11.6
	Campagne	87.9	5.8	6.3
Statut socio-économique	Inférieur	82.4	7.7	9.8
	Moyen	87	5.4	7.6
	Supérieur	84.7	1.9	13.4
Issu(e) de l'immigration	Non	84.6	5.5	9.9
	Oui	79.9	9.7	10.4

Révélation d'informations

Selon que les jeunes protègent leur profil à l'aide des paramètres de la sphère privée, ils dévoileront plus ou moins d'informations (voir la figure 1). Lorsque les paramètres de la sphère privée ne sont pas activés, et donc que le profil est accessible publiquement, il y a sensiblement moins de photos ou de vidéos personnelles ou d'amis et de proches qui sont publiées et le nom de famille réel est moins souvent employé. Les jeunes ont rarement tendance à indiquer dans ce cas de véritables renseignements tels que leur sexe, leur prénom et leur âge. Ils ont en revanche un comportement plus ouvert en ce qui concerne leurs loisirs, leur numéro de téléphone et leur adresse e-mail. A l'inverse, un nombre nettement plus important de photos sont publiées sur les profils protégés. De même, ils précisent plus souvent leur véritable nom. En raison de cette mesure de protection, ces données ne sont consultables que par des personnes définies, ce qui renforce le sentiment subjectif de contrôler ses données personnelles et la confiance envers le réseau social. Dans ces conditions, les jeunes se comportent de manière plus ouverte avec leurs informations privées. Ceci est valable pour toutes les informations à l'exception des centres d'intérêt et des deux informations de contact adresse e-mail et numéro de téléphone. Dans le groupe de ceux qui ignorent s'ils ont activé ou non les paramètres de la sphère privée dans leurs profils de réseau social, les utilisateurs publient nettement moins de photos et de vidéos personnelles ou d'autres personnes et mentionnent beaucoup moins fréquemment leur véritable nom.

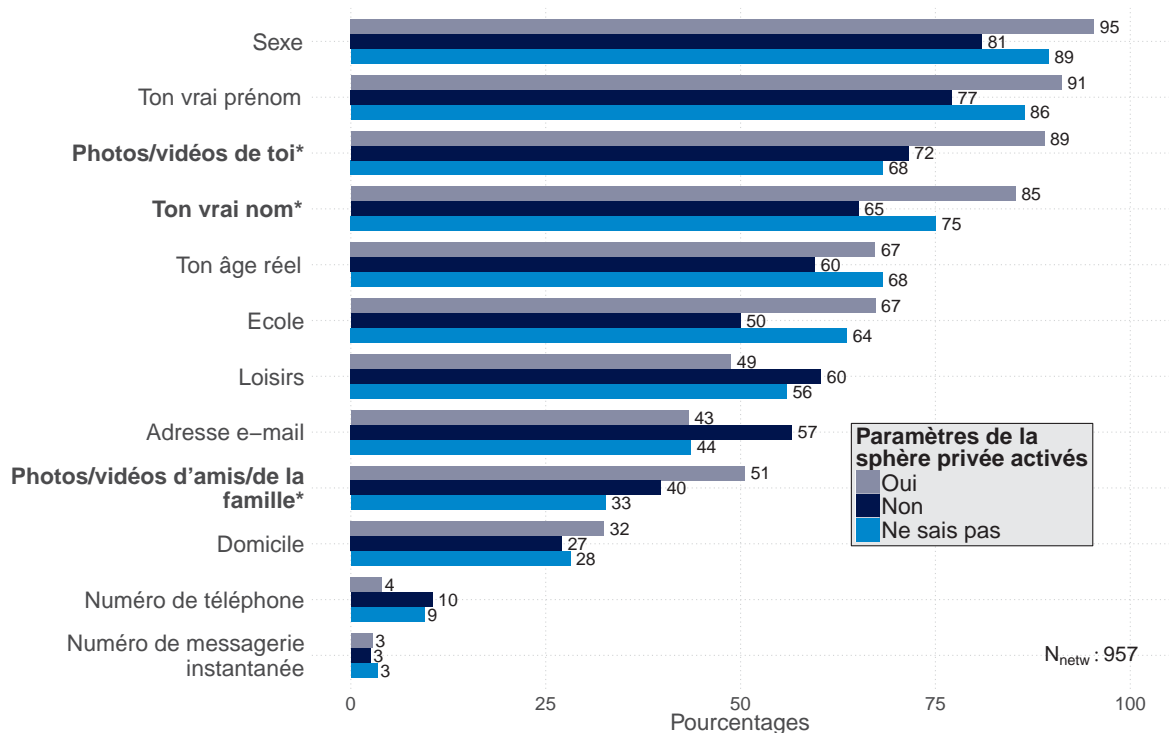


Figure 1: Révélation d'informations sur les réseaux sociaux en relation avec la protection de la vie privée

Activités au sein des réseaux sociaux

Les trois groupes ne se distinguent pratiquement pas dans leurs activités sur les réseaux sociaux. La seule différence significative est que ceux qui ont activé leurs paramètres de sphère privée ont beaucoup plus tendance à écrire sur leur mur que ceux qui ne les ont pas activés. Ceux qui le font le moins sont ceux qui ignorent s'ils ont défini ces paramètres ou non (voir figure 2). Toutes les autres différences ne sont que de simples tendances et doivent par conséquent être considérées avec prudence. De cette manière, les jeunes ayant activé la protection de la sphère privée ont tendance à réaliser ces activités plus fréquemment que ceux qui n'utilisent pas cette protection: envoi de messages, re-

cherche d'amis, publication de messages de statut et mise en réseau de contacts. Au contraire, les jeunes ayant un profil ouvert ont plus tendance à jouer à des jeux en réseau et à constituer des listes d'amis. Il est intéressant de constater que les jeunes qui ignorent comment ils ont protégé techniquement leur sphère privée utilisent les possibilités du réseautage (envoi de message, recherche d'amis et mise en réseau de contacts) approximativement aussi souvent que ceux qui ont protégé leur sphère privée.

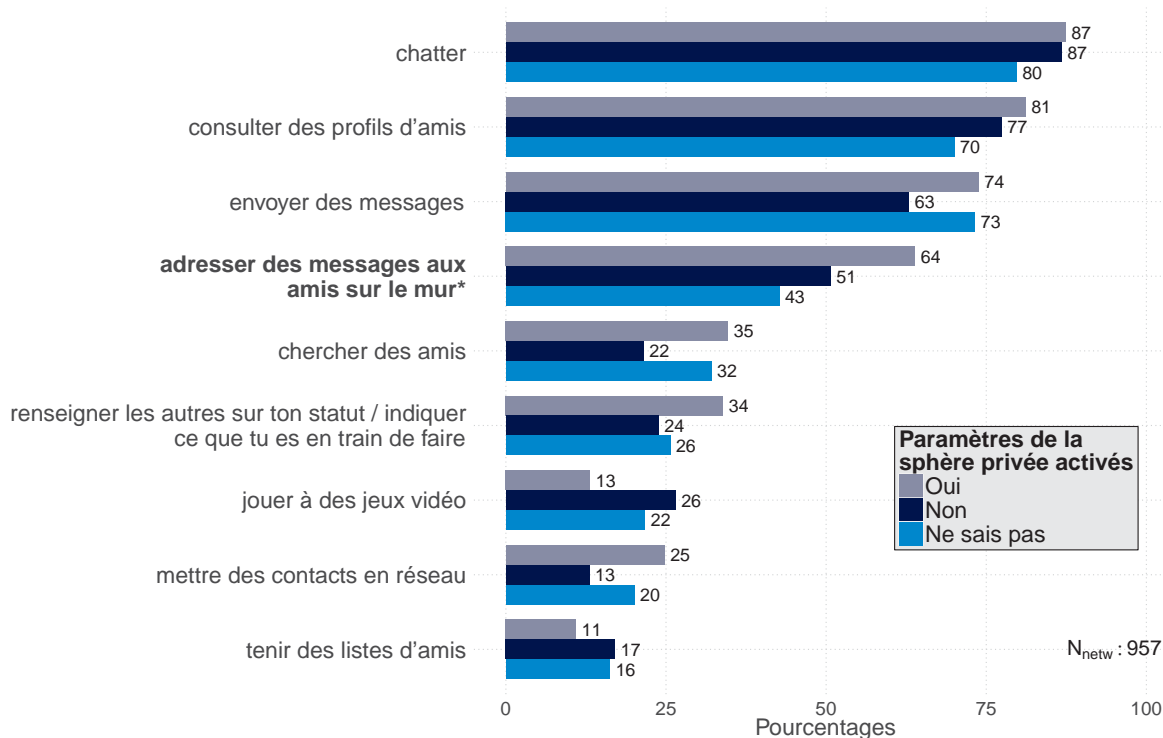


Figure 2: Activités sur les réseaux sociaux en relation avec la protection de la sphère privée

4. Comportement général et expériences sur Internet²

Les jeunes interrogés passent en moyenne moins de 2 heures et 8 minutes en ligne par semaine. Cette durée passe à 3 heures et 3 minutes pendant leurs journées libres. Les trois groupes d'utilisateurs de réseaux sociaux, correspondant respectivement à ceux qui protègent leur sphère privée, à ceux qui ne le font pas et à ceux qui ne le savent pas, ne présentent pas de différences en termes de durée de navigation.

Outre l'utilisation des médias, l'étude JAMES (Willemse et al., 2012) a identifié les compétences techniques, de manière à déterminer par exemple si les jeunes ont déjà installé un logiciel, créé un site Web ou s'ils savent programmer sur leur ordinateur. Il apparaît ainsi que les jeunes ayant les compétences techniques les plus élevées sont ceux qui utilisent le plus les paramètres de sphère privée des réseaux sociaux.

² On trouvera de plus amples informations sur la méthode statistique dans l'étude de Madame Pfanner-Meyer (in press), à paraître au cours de l'été 2014.

Les phénomènes négatifs sur Internet, tels que la diffusion d'informations offensantes ou la destruction de la réputation ont été également relevés dans l'étude JAMES. Les questions ont été posées dans l'optique des victimes, c'est-à-dire en demandant si les jeunes ont déjà subi de telles atteintes et non s'ils en étaient eux-mêmes les auteurs. En raison de la simplicité relative avec laquelle des commentaires inappropriés peuvent être déposés, on pourrait supposer que les jeunes ayant déjà fait des expériences négatives ont plus tendance à protéger leur profil que les autres. Les évaluations statistiques montrent toutefois l'absence de rapport significatif entre les atteintes ou les injures sur Internet et la protection technique de la sphère privée dans les réseaux sociaux. Il n'est pas possible de vérifier si dans ces cas la sphère privée est protégée par d'autres moyens, par exemple en publiant un minimum d'informations.

La protection de la sphère privée est souvent au programme des cours sur les médias. Il est par conséquent intéressant de savoir s'il y a une corrélation entre la fréquentation de ces cours et le comportement de protection des jeunes. Cette thèse peut être confirmée: les jeunes ayant assisté à un cours sur les médias utilisent les paramètres sur la sphère privée avec une fréquence nettement supérieure à ceux qui n'y ont pas assisté.

5. Conclusions

Facebook reste le réseau social le plus apprécié et utilisé. L'accès Internet mobile depuis un téléphone portable permet par ailleurs de publier pratiquement en temps réel des informations et des expériences – que ce soit sur Facebook ou sur d'autres réseaux sociaux. Cette particularité est très importante dans un contexte dans lequel les smartphones sont largement utilisés parmi les jeunes Suisses. Les publications envoyées depuis un smartphone peuvent intervenir de manière spontanée, voire sans être l'objet d'une réflexion. Dans ces conditions, il est d'autant plus important de protéger dans la mesure du possible ses données privées des yeux de personnes étrangères. C'est ce que font la plupart des jeunes utilisateurs de réseaux sociaux (plus de 80%). Ces deux dernières années, les jeunes Suisses protègent de mieux en mieux leur profil sur les réseaux sociaux. Ils peuvent ainsi transférer des données plus sensibles les concernant lorsque leurs destinataires sont connus (hormis dans le cas où ils ont activé la variante «Amis des amis»). La protection technique des données à l'aide des paramètres de la sphère privée est un moyen de se protéger des curieux. Une autre approche consiste à ne transférer de manière ciblée que les contenus qui peuvent être consultés sans problème par tout le monde (protection analogique). La première approche a pu être évaluée avec les données présentes, ce qui n'a pas été le cas de la dernière approche.

La proportion relativement élevée de profils protégés ne permet de constater qu'un petit nombre de différences dans l'utilisation des paramètres de la sphère privée. Ainsi, il n'y a pratiquement plus de différences entre les sexes et plus aucune différence entre les différentes strates socioéconomiques. On observe des variations dans l'utilisation des données privées uniquement en fonction du groupe d'âge et de la région linguistique. C'est ainsi que les jeunes de 16 à 17 ans sont les plus attentifs à protéger correctement leurs informations. Cela pourrait être lié au fait qu'ils sont alors à la recherche d'une place d'apprentissage ou qu'ils viennent d'entrer en apprentissage. Par ailleurs, on observe ces dernières années une tendance croissante, de la part des tuteurs d'apprentissage, à vérifier l'image que donnent d'eux les candidats sur les réseaux sociaux. Il est difficile d'interpréter si les différences entre les jeunes Suisses alémaniques, du Tessin et de Suisse romande sont dues à des facteurs culturels ou à d'autres facteurs.

Les jeunes qui protègent techniquement leur sphère privée ont tendance à gérer plus librement leurs informations personnelles sur les réseaux sociaux. Ils publient alors plus souvent des photos et des vidéos d'eux-mêmes ou d'autres personnes ainsi que leur véritable nom. La supposition selon laquelle les données ne sont visibles que par ceux qui ont été validés dans les contacts au sein du réseau se traduit par une plus grande ouverture. Il n'y a pratiquement pas de différence entre les trois groupes

(sphère privée protégée, sphère privée non protégée, ne sais pas) en ce qui concerne l'activité au sein des profils. La rétention d'information constitue également une manière de protéger sa sphère privée. Le fait que les jeunes n'ayant pas appliqué de mesures techniques de protection transfèrent nettement moins de photos d'eux-mêmes ou d'amis et de proches et dévoilent moins leur véritable nom est un indice démontrant qu'ils protègent leur sphère privée au moyen de mesures analogiques.

Une compétence technique pointue se traduit par une activation accrue des paramètres techniques de protection de la sphère privée. Il convient de tenir compte du fait que la protection de la sphère privée requiert une certaine expertise technique. Dans le même temps, les jeunes intéressés à la technique ont tendance à se renseigner sur cette possibilité dans un profil, ce qui donne lieu à de bonnes stratégies. Lorsque de telles stratégies sont enseignées dans des cours sur les médias, on peut observer que les jeunes connaissent mieux et utilisent plus souvent les paramètres techniques de la sphère privée. Dans le même temps, ils prennent également conscience de l'importance de la sphère privée.

Les expériences négatives sur les réseaux sociaux n'entraînent pas une augmentation de l'utilisation des paramètres techniques de la sphère privée. Il n'est pas possible de préciser ici si les jeunes concernés se protègent en ne publiant plus que des informations anodines ou moins nombreuses. L'étude a toutefois clairement établi que les stratégies de maîtrise sont plus importantes pour les jeunes que la préoccupation concernant leurs données personnelles ou les expériences négatives qu'ils ont pu faire avec. Autrement dit, ils veillent à leur sphère privée lorsqu'ils connaissent les stratégies et les possibilités afférentes.

Comme cela a été détaillé dans l'introduction, les théories sur la sphère privée, qui ont été élaborées avant les réseaux sociaux sur Internet, restent applicables dans ce nouveau contexte également. La plus grande différence est sans doute que le réseau Internet a donné naissance à une gigantesque mémoire d'informations (y compris de nature privée). Cette mémoire est accessible à la plupart des gens et s'accompagne de fonctions de recherche performantes. De ce fait, la fonction d'anonymat d'après Westin (1970) n'est par exemple pratiquement plus tenable à l'ère d'Internet.

6. Conseils pour les écoles et les parents

- **Information sur les conséquences potentielles:** Une fois qu'ils ont pris conscience de l'ampleur des conséquences (p. ex. le passage au crible des profils des réseaux sociaux par les employeurs potentiels), les jeunes deviennent généralement plus prudents. Les discussions sur les conceptions personnelles de la sphère privée peuvent améliorer la prise de conscience des données sensibles dans les réseaux sociaux.
- **Questions tests préalables à la publication:** «Puis-je admettre que cette information soit vue même par mes grands-parents, par exemple?» «Puis-je admettre que cette photo soit accrochée à l'école?». Telles sont les questions tests que l'on peut poser afin de déterminer s'il est judicieux de publier quelque chose.
- **Variantes de la protection de la sphère privée:** La variante technique utilisant les paramètres de la sphère privée à l'intérieur des réseaux ne constitue qu'une possibilité. Une autre possibilité consiste à publier fondamentalement moins d'informations (protection analogique). La divulgation d'informations volontairement erronées constitue une autre possibilité, même s'il convient d'y recourir avec prudence, en raison des risques de malentendus qu'elle comporte, associée à des informations correctes.
- **Renforcement des compétences techniques:** L'aide apportée aux élèves dans le développement de leurs compétences informatiques et Internet contribue par ailleurs à leur permettre de mieux protéger leur sphère privée. Ce résultat peut être la conséquence de leur acquisition d'une maîtrise technique ou bien de leur prise de conscience de ce qui peut advenir de leurs données.
- **Le rôle de modèle des parents:** Qu'avez-vous déjà publié sur votre enfant sur Internet? Demandez tout d'abord à votre enfant son accord! En compagnie de votre enfant, faites une recherche sur votre nom. Quelles sont les réponses obtenues et pourquoi? Votre propre manière de traiter les données et les informations privées est déterminante pour l'idée que se fait votre enfant à ce sujet.

Conseils spécifiques à Facebook

- Pour les mineurs, les paramètres de la sphère privée sur Facebook sont pré-réglés sur «Amis uniquement». Il convient d'être vigilant quant aux informations inexacts concernant la date de naissance et le 18^e anniversaire! Dès que Facebook considère que le titulaire d'un profil a atteint sa majorité, les paramètres sont automatiquement modifiés. Par exemple, le concept «public» signifie «amis d'amis» pour les mineurs. Il doit en revanche être pris au pied de la lettre pour les utilisateurs majeurs, dont les contenus sont alors visibles de tous les utilisateurs.
- Les paramètres relatifs à la sphère privée doivent être contrôlés régulièrement en raison des changements apportés non moins régulièrement par Facebook. Rappelez ce point à vos enfants.

- Amis Facebook = contacts Facebook! Les listes d'amis sur Facebook aident à garder une vue d'ensemble et à restreindre l'accès aux contenus à des amis Facebook donnés. En raison du fait, notamment, que tous les amis Facebook ne sont pas forcément des amis proches, mais souvent plutôt des connaissances.
- Les interdictions ont un attrait important. Un enfant auquel on aura interdit Facebook pourra aisément ouvrir sous une fausse identité un profil sur l'ordinateur ou le téléphone portable d'un de ses amis.

Bibliographie

- Altman, I. (1975). *The environment and social behavior: Privacy, personal space, territory, crowding*. Pacific Grove, CA: Brooks/Cole.
- Feierabend, S., Karg, U. & Rathgeb, T. (2012): *JIM-Studie 2012 – Jugend, Information, (Multi)-Media*. Medienpädagogischer Forschungsverbund Südwest. Stuttgart.
- Livingstone, S., Olafsson, K. & Staksrud, E. (2011). *Social Networking, age and privacy*. London, UK.
- Pfanner-Meyer, B. (in press). Privatsphäre online - warum sich Jugendliche in Sozialen Netzwerken schützen. Zurich: Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.
- Westin, A. F. (1970). *Privacy and freedom*. New York: Atheneum.
- Willemse, I., Waller, G., Süß, D., Genner, S. & Huber, A.-L. (2012). *JAMES - Jugend, Aktivitäten, Medien - Erhebung Schweiz*. Zürich: Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Zürcher Hochschule
für Angewandte Wissenschaften

Angewandte Psychologie

Pfingstweidstrasse 96
Postfach 707
CH-8037 Zürich

Telefon +41 58 934 83 10
Fax +41 58 934 83 39

E-Mail info.psychologie@zhaw.ch
Web www.psychologie.zhaw.ch